DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Terre
Verger
Soll
Pré
Jardin
Friche
Chemins et routes

Le parcellaire utilisé comme fond de carte est celui d'aujourd'hui ; on peut assez facilement le télécharger sur cadastre.gouv.fr.
De même, le bâti est l'actuel. On peut ainsi s'y repérer par rapport à des endroits connus (église, lotissement, salle, etc...)
Les noms des parcelles est écrit comme il a été trouvé dans le cadastre dit « de 1934 ». C'est la « version-2 » du cadastre qui a été lancé par Napoléon en 1813 dans le but de fixer l'impôt foncier. Actuellement, le cadastre est saisi sur ordinateur et ne contient plus que des numéros.
Heureusement les documents anciens, écrits à la main, sont là pour sauvegarder la mémoire du territoire. Le nom d'une parcelle traduit phonétiquement un renseignement donné par l'occupant des lieux à l'oral.
Le terroir [Ensemble des terres exploitées par les habitants d'un village (Larousse)] du « Bourg » n'est pas entièrement représenté. Il s'étend en fait plus au Nord et à l'Ouest. Par contre, le plan empiète un peu sur le terroir de Moulin neuf. Toutes les parcelles de la commune étaient rattachées à un village, ce qui permet d'étudier l'étendue de l'espace exploité par chacun d'entre eux.
Le tableau ci-contre permet de voir l'évolution des noms sur un peu plus d'un siècle. La plupart n'ont pas changé. Certains ne livrent pas facilement leur sens. Il faudrait trouver d'autres documents (souvent plus anciens) permettant de les rattacher à l'histoire des lieux .

Hervé Quéré

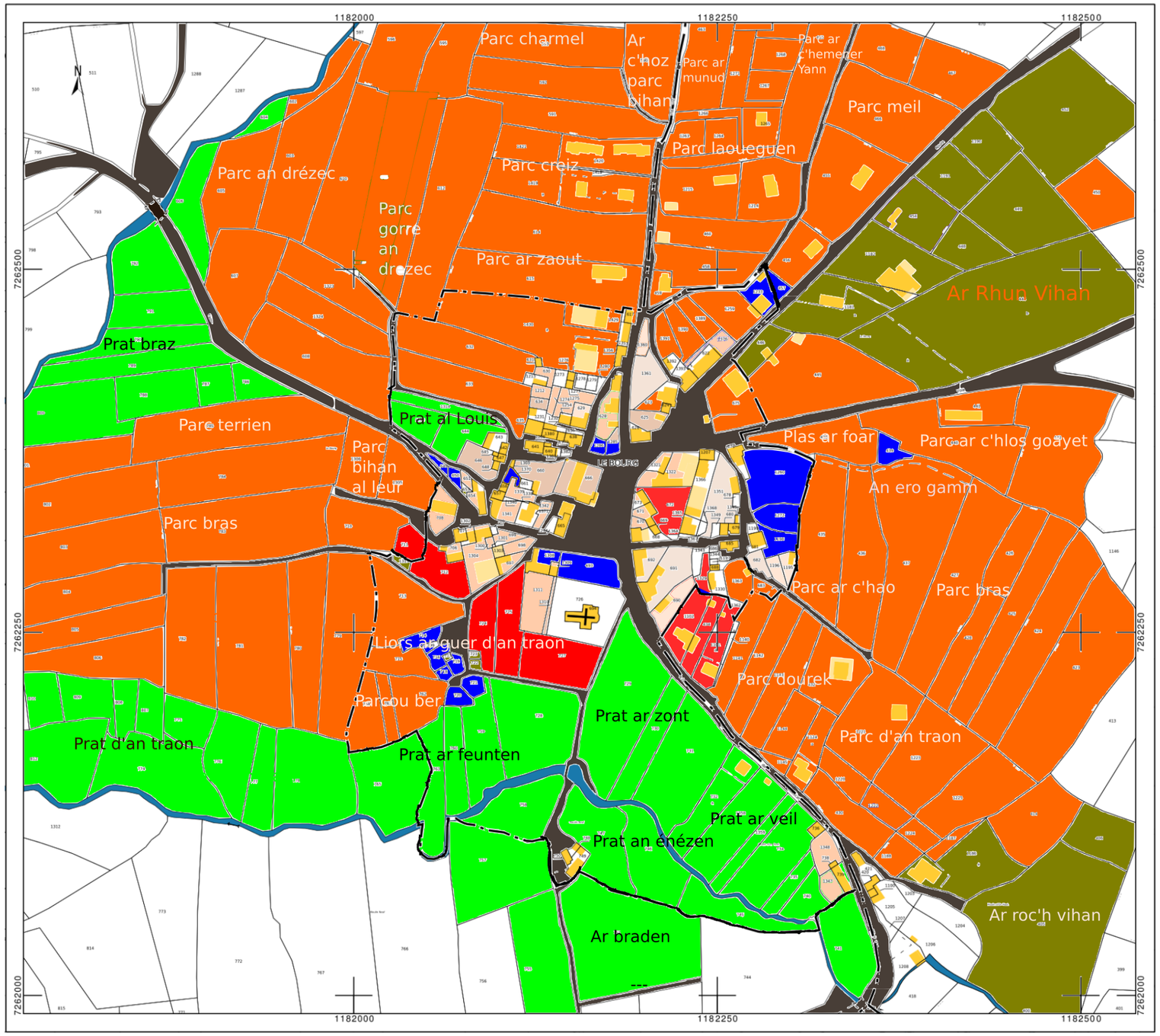

Fond de carte = Extrait de plan délivré par : cadastre.gouv.fr ©2012 Ministère de l'Économie et des finances

*A voir, si vous êtes intéressés par le sujet: un **plan-maquette à la maison Cornec** qui montre l'occupation des terres de toute la commune et même au-delà, en 1813.*